



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Etterbeek
Service Aménagement du Territoire -
Urbanisme
Avenue des Casernes, 31/1
B - 1040 BRUXELLES

V/Réf. : 11602

N/Réf. : GM/KD/ETB20131_695_PU_Malou_65-67

Annexe : /

Bruxelles, le 23/08/2022

Madame, Monsieur,

Objet : ETTERBEEK. Avenue Jules Malou, 65-67
Demande de permis d'urbanisme portant sur l'aménagement des combles, construction d'une
lucarne et aménagement d'un toit plat en terrasse.

Avis de la CRMS

En réponse à votre courrier du 04/08/2022, reçu le 05/08/2022, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 17/08/2022, n'a pas formulé de remarques d'ordre patrimonial sur le dossier mentionné sous rubrique.

Les travaux prévus en toiture n'auront pas d'impact sur les perspectives vers et depuis l'église Saint-Antoine de Padoue, classée comme monument, dont la zone de protection englobe le bien en question.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYERROOTS
Secrétaire-Adjointe

C. FRISQUE
Président

c.c. : csmets@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; bnlemmens@urban.brussels ;
aberry@urban.brussels ; mzvanhaeperen@urban.brussels ; urbanisme@etterbeek.brussels ; adandrimont@etterbeek.brussels ;
mbadard@urban.brussels ; kdepicker@urban.brussels ; bcochi@urban.brussels ; crms@urban.brussels ;
urban_avis.advises@urban.brussels